

Observatoire photographique **DES PAYSAGES**



FLEURY-EN-BIÈRE

Entités paysagères :

- Plaine de Bière
- Vallées de l'École et du Rebais, butte de Turelles et bois de Malabri



L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES du Parc naturel régional du Gâtinais français

L'identité du Gâtinais français relève de la grande diversité de ses paysages : forêts et clairières, mais aussi marais, coteaux, platières, vallées, plateaux agricoles ouverts ou encore chaos rocheux. La richesse de ce patrimoine paysager mérite que l'on s'y intéresse.



Un élément de la connaissance des paysages **ACCESSIBLE À TOUS**

Grâce à une étude de son patrimoine paysager, le Parc naturel régional du Gâtinais français a réalisé **huit chartes paysagères**.

Afin de connaître les paysages porteurs d'identité et d'assurer un suivi de l'évolution de ces paysages dans le temps, il a été proposé un observatoire photographique pour chaque entité paysagère concernée.

L'ensemble des points d'observation (environ 200) a été soumis à la validation des groupes de travail des chartes paysagères, constitués d'élus et de partenaires du Parc, et matérialisé sur le terrain en 200-2009.

L'observatoire **EST MATÉRIALISÉ**

Tous ces points ont été **marqués physiquement** par un ancrage au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain), avec une rondelle verte mentionnant « **Parc naturel régional du Gâtinais français : observatoire photographique** ».

Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous.



Observatoire des paysages du Parc du Gâtinais : **OBJECTIFS**

L'objectif est double : **veiller sur l'évolution des paysages et prendre conscience de leur fragilité**.

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Pour ce faire, chaque prise de vue est reconduite avec une fréquence adaptée par les services techniques du Parc. Les élus prendront également des photos à chaque fois qu'ils constateront une évolution ou qu'ils le souhaiteront.

Chaque point de l'observatoire est confié à la vigilance de la ou des communes concernées, le Parc assurant une veille technique.

Soulignons que **les paysages évoluent naturellement**, ils constituent un patrimoine vivant : l'observatoire n'est donc pas fait pour les « mettre sous cloche » mais bien pour veiller à leur évolution.



Les livrets de l'observatoire : **DES OUTILS POUR LES COMMUNES**

Des livrets communaux et des livrets par entité paysagère ont été réalisés.

À la demande des élus, chaque commune du Parc disposera :

- **d'un livret communal**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la commune ;
- **d'un ou plusieurs livrets par entité paysagère**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la ou les entités paysagères concernant la commune.

Chaque Commune désigne **un référent** de l'observatoire photographique du Parc, afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié du Parc, et puisse veiller à la pérennité des bornes sur sa commune, tout en veillant à l'évolution du paysage.



Livrets : PRÉSENTATION ET MODE D'EMPLOI

Les livrets communaux et les livrets par entité se présentent sensiblement de la même manière. Chaque point d'observatoire est présenté sur une double page avec :

- 1 la ou les entité(s) concernée(s),**
- 2 la référence du point**, pour la communication auprès du Parc,
- 3 la localisation GPS** du point (l'extrait de carte et le descriptif texte suffisent en général pour trouver la borne),
- 4 la date des clichés** disponibles ; tous les clichés disponibles ne sont pas forcément représentés sur les livrets par manque de place ; la Commune peut prendre contact avec le Parc afin d'obtenir ces clichés supplémentaires,
- 5 une légende** donnée au point d'observation,
- 6 des photographies** du point d'observation, avec mention de la date de prise de vue,
- 7 un extrait de carte IGN** avec la localisation du point, la direction regardée et l'angle de vue (indiqués par un cône de vue bleu),
- 8 le descriptif** de la localisation,
- 9 l'objectif de veille** : une mention indique si le point concerne plusieurs communes, car en effet, un point d'observation, situé sur le territoire d'une commune, peut également regarder le territoire d'une ou plusieurs autres communes.



Bornes de l'observatoire : VALORISATION

Valorisation artistique de l'observatoire

Afin de valoriser autrement l'observatoire des paysages, un projet artistique et culturel a vu le jour en partenariat avec les Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne et leurs associations d'animation culturelle.

En se basant sur les points de l'observatoire photographique, des artistes de disciplines variées produiront des œuvres originales invitant le grand public (habitants, scolaires, visiteurs,...) à porter un autre regard sur le paysage.

Sensibilisation au paysage

D'autres opérations ont également été mises en place depuis la création de cet observatoire, dans le cadre d'une sensibilisation globale des élus et des habitants à leur paysage, et distinctes de la valorisation artistique.

Ainsi, des randonnées « paysage » sont organisées et une exposition de photos a été installée à la Maison du Parc.



Informations complémentaires

Les points de l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français ont été sélectionnés à partir du travail des bureaux d'étude et en concertation avec les élus et partenaires du Parc. Néanmoins, si une Commune juge qu'il serait intéressant d'**ajouter un point** dans cet observatoire, elle peut formuler la demande auprès du Parc.

Par ailleurs, une Commune trouvant intéressant l'outil de l'observatoire photographique pourra décider de créer le sien à l'échelle communale, en y intégrant davantage de points. Elle pourra s'aider pour cela des conseils techniques du Parc.

INFORMATIONS ET CONTACT

Parc naturel régional
du Gâtinais français

Cathy Bos,
Chargée de mission
Architecture et Paysage
01 64 98 23 38
c.bos@parc-gatinais-
français.fr





Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 3PIBie

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 667070 ; Y : 6817517)

Dates des clichés disponibles : avril 2009, juillet 2010, août 2012

La plaine maraîchère et de grandes cultures.



Avril 2009



LOCALISATION

Croisement RD 50/rue de l'Armoise, au niveau de la croix en fer.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller au maintien de l'équilibre existant entre boisements et cultures ; observer l'évolution des paysages de maraîchage.



Juillet 2010



Août 2012



Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 8PIBie

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 666788 ; Y : 6816316)

Dates des clichés disponibles : 2003, mars 2009, avril 2009,
juillet 2010, août 2012

Le château de Fleury-en-Bière.



Avril 2009



LOCALISATION

Sur l'esplanade engazonnée, en face de l'entrée du château.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre la perception visuelle de la façade du château.



Juillet 2010



Août 2012



Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 16PIBie

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 666631 ; Y : 6816576)

Dates des clichés disponibles : 2003, avril 2009, mars 2011, août 2012

Cœur de Fleury-en-Bière.



2003



Avril 2009



LOCALISATION

Sur la D11, cœur du village.

OBJECTIF DE VEILLE

Pérenniser l'ambiance rurale du village.



Mars 2011



Mars 2011



Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 23PIBie

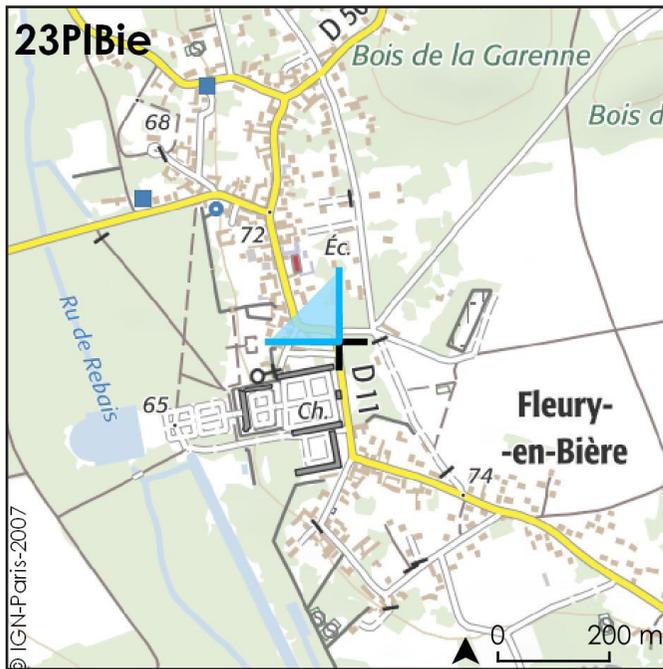
Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 666744 ; Y : 6816403)

Dates des clichés disponibles : été 2003, mars 2009, avril 2009,
juillet 2010, août 2012

Mail de Fleury-en-Bière.



Été 2003



LOCALISATION

Sur la D11, à l'intersection avec la rue Passeroux.

OBJECTIF DE VEILLE

Préserver la qualité paysagère de cet élément du patrimoine arboré.



Juillet 2010



Août 2012



Entité paysagère :

Plaine de Bière

Référence du point : 32PIBie

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 667109 ; Y : 6818393)

Dates des clichés disponibles : 2003, mars 2009, avril 2009, juillet 2010, juillet 2012, mai 2015, octobre 2016, août 2018

Effet de coupure de la D637 et impact de la passerelle de Fleury.



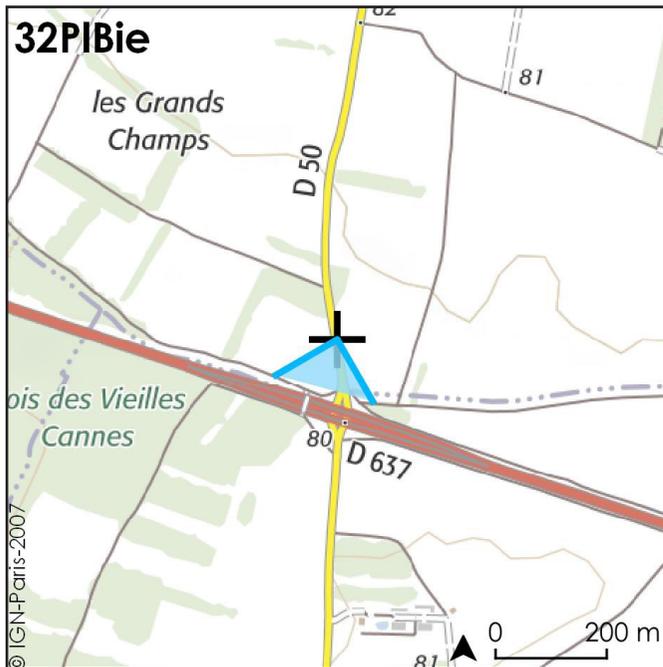
2003



Mars 2009



Juillet 2012



LOCALISATION

D50 de Perthes à Fleury, juste avant le franchissement de la N37, sur la gauche.

OBJECTIF DE VEILLE

Point situé sur la commune de Perthes-en-Gâtinais, mais dont l'objectif de veille concerne également la commune de Fleury-en-Bière.

Veiller à la qualité paysagère de cet espace de transition, susceptible d'évoluer avec de futurs projets routiers.



Mai 2015



Octobre 2016



Août 2018



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 2aVETM

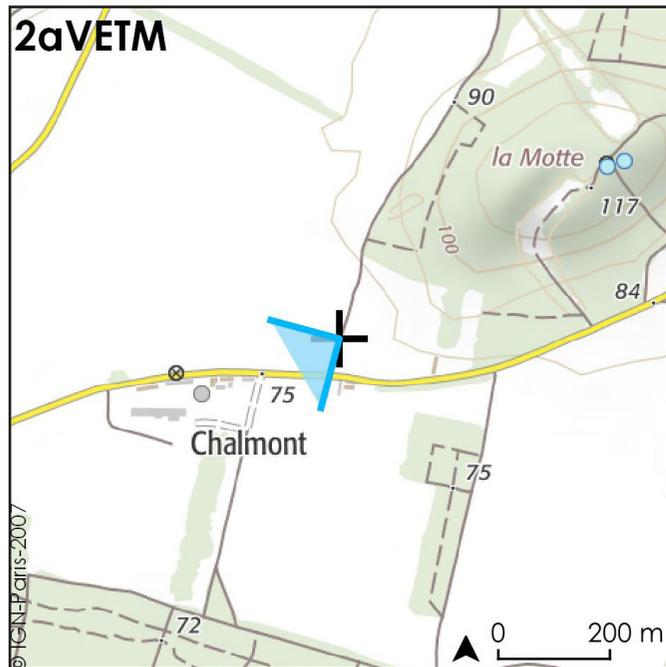
Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 664861 ; Y : 6814943)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, avril 2009,
novembre 2010, août 2012

Vue rapprochée du hameau de Chalmont et de son enveloppe végétale.



Hiver 2003



LOCALISATION

Route de Courances à Chalmont, chemin rural sur la droite en venant de Saint-Martin, 200 mètres avant le hameau.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de la silhouette du hameau (soin et gestion à apporter aux éléments de transition tels que végétation et murs notamment).



Avril 2009



Août 2012



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 2bVETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 664177 ; Y : 6814750)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, août 2005, avril 2009,
novembre 2010, mai 2011, août 2012

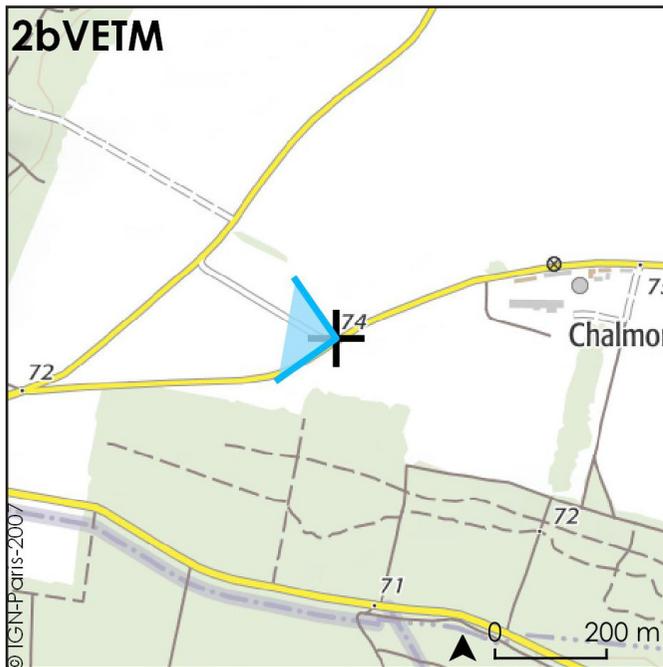
Plaine de Chalmont.



Hiver 2003



Août 2005



LOCALISATION

Route de Chalmon à Courances, juste avant l'intersection sur la droite après avoir dépassé le hameau.

OBJECTIF DE VEILLE

Point situé sur la commune de Fleury-en-Bière, mais dont l'objectif de veille concerne également la commune de Courances.

Maintenir les vocations agricoles et sylvicoles de cet espace, avec une attention sur la qualité des lisières boisées.



Novembre 2010



Août 2012



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 3aVETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 665726 ; Y : 6815213)

Dates des clichés disponibles : hiver 2003, août 2005, avril 2009,
novembre 2010, août 2012

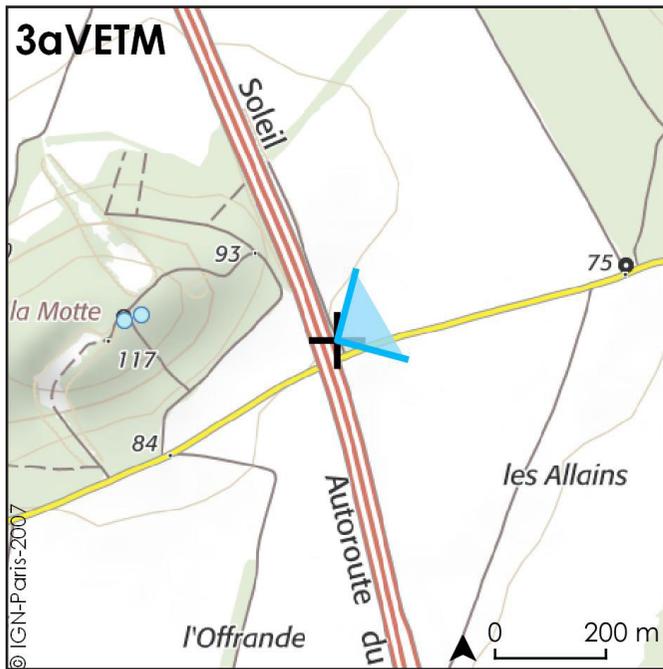
La plaine et le parc du château de Fleury-en-Bière.



Hiver 2003



Août 2005



LOCALISATION

Depuis le pied du talus de l'autoroute, côté droit en venant de Forges.

OBJECTIF DE VEILLE

Maintenir la perception de l'enceinte du château de Fleury et des éléments qui l'agrémentent.



Novembre 2010



Août 2012



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 3bVETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 666244 ; Y : 6815340)

Dates des clichés disponibles : été 2002, août 2005, février 2009,
avril 2009, novembre 2010, août 2012

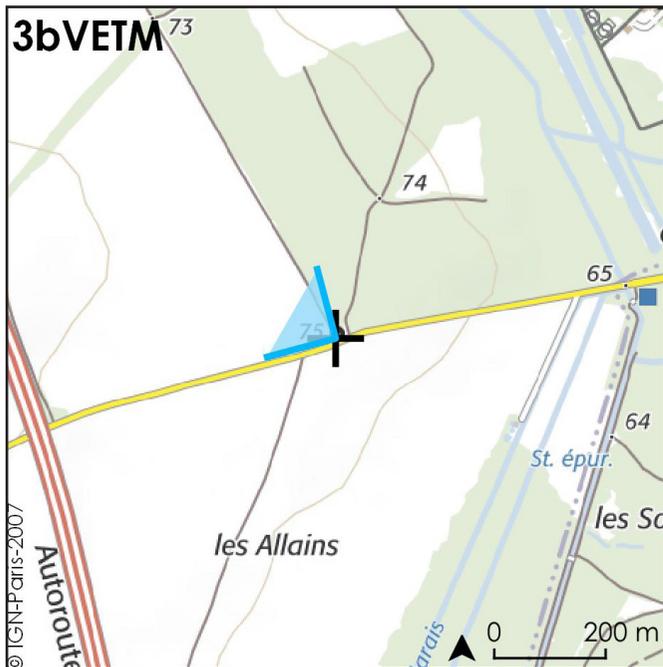
La plaine et la butte de Turelles depuis le parc du château de Fleury-en-Bière.



Été 2002



Août 2005



LOCALISATION

Au pied du pavillon d'angle du mur.

OBJECTIF DE VEILLE

Maintenir la perception de l'enceinte du château de Fleury et des éléments qui l'agrémentent.

Novembre 2010



Août 2012





Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 25VETM

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 667070 ; Y : 6817517)

Dates des clichés disponibles : juillet 2002, décembre 2005,
avril 2009, novembre 2010, mars 2011

Entrée nord de Fleury-en-Bière.



Juillet 2002



Décembre 2005



LOCALISATION

Croisement RD 50/rue de l'Armoise, au niveau de la croix en fer.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à la qualité de l'enveloppe urbaine de Fleury-en-Bière, notamment à l'insertion du bâti récent.

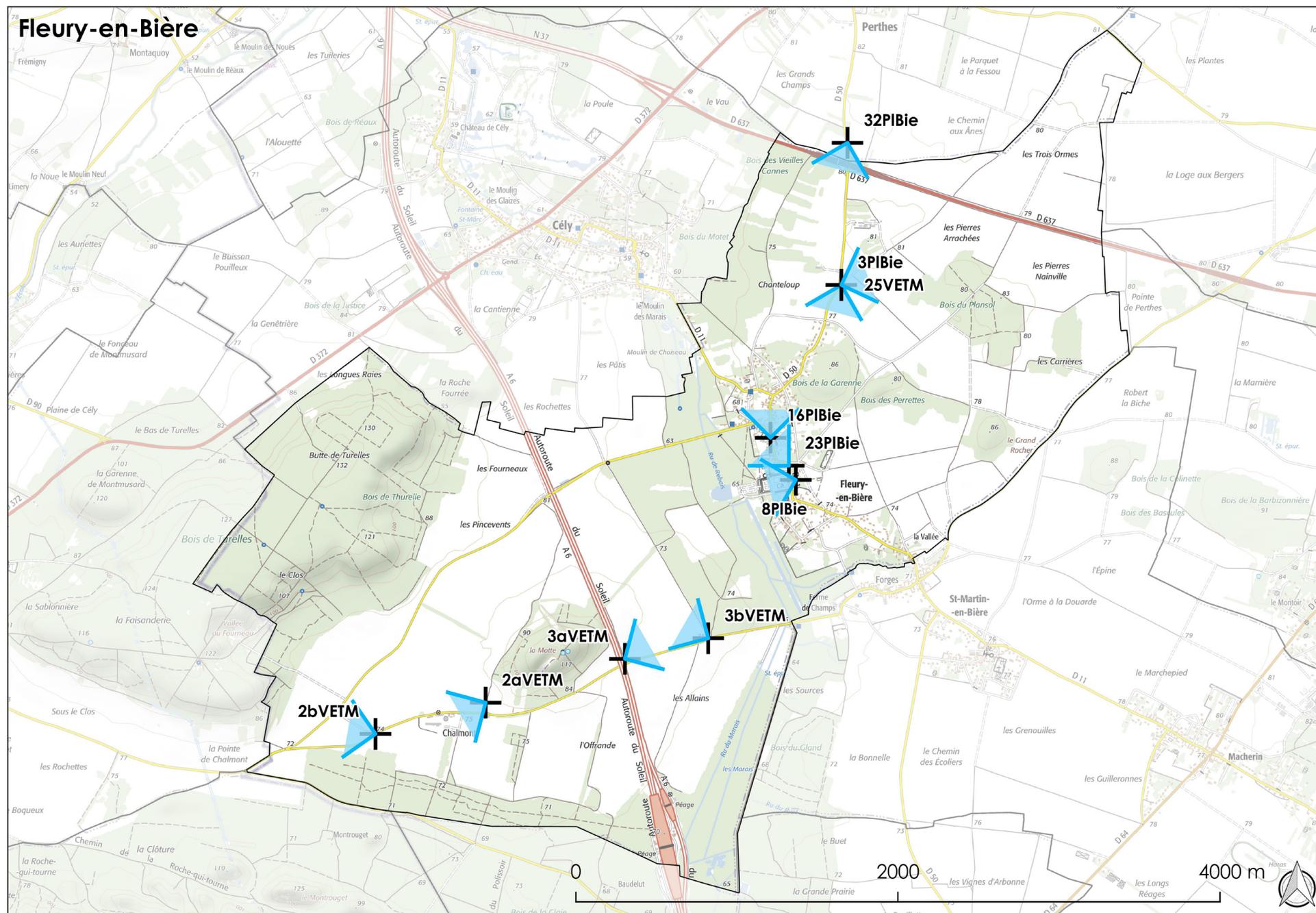


Avril 2009



Mars 2011

CARTE DE SYNTHÈSE DES POINTS D'OBSERVATION DE LA COMMUNE



Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 04/02/2020. Sources : Scan25, limites communales © IGN – 2015 ; Parc naturel régional du Gâtinais.

Observatoire photographique des paysages du Gâtinais français



PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Maison du Parc

20 boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 73 93
accueil@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

